

LIVRET PÉDAGOGIQUE LICENCE

2020-2021

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Université Jean Monnet

Saint-Etienne

CAMPUS TRÉFILIERIE

Bâtiment G – 1er étage

33, rue du Onze Novembre

42023 Saint-Étienne cedex 2

Tél. 04 77 42 13 24 - Fax 04 77 42 13 29

www.fac-shs.univ-st-etienne.fr

/



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021

UFR de Sciences Humaines et Sociales

Septembre 2020	Octobre 2020	Novembre 2020	Décembre 2020	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Juin 2021	Juillet 2021	Août 2021
1 M	1 J	1 V	1 M	1 V	1 L	1 L	1 J	1 V	1 M	1 J	1 V
2 M	2 V	2 L	2 M	2 V	2 M	2 M	2 V	2 V	2 M	2 V	2 L
3 J	3 S	3 M	3 J	3 S	3 M	3 V	3 L	3 M	3 J	3 S	3 M
4 V	4 M	4 M	4 V	4 S	4 J	4 J	4 V	4 M	4 V	4 S	4 M
5 S	5 L	5 V	5 M	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 J	5 S	5 M
6 D	6 M	6 V	6 S	6 M	6 L	6 M	6 M	6 J	6 V	6 M	6 V
7 M	7 V	7 L	7 M	7 V	7 M	7 M	7 V	7 M	7 J	7 S	7 M
8 M	8 S	8 M	8 J	8 S	8 M	8 V	8 L	8 M	8 J	8 S	8 M
9 J	9 M	9 V	9 M	9 M	9 V	9 V	9 L	9 M	9 J	9 S	9 M
10 V	10 L	10 M	10 V	10 M	10 L	10 M	10 M	10 J	10 V	10 M	10 V
11 S	11 M	11 V	11 S	11 M	11 M	11 V	11 L	11 M	11 J	11 S	11 M
12 L	12 V	12 L	12 M	12 V	12 M	12 M	12 V	12 M	12 J	12 S	12 M
13 M	13 S	13 M	13 J	13 S	13 M	13 V	13 L	13 M	13 J	13 S	13 M
14 V	14 L	14 M	14 V	14 M	14 L	14 M	14 M	14 J	14 V	14 M	14 V
15 S	15 M	15 V	15 S	15 M	15 M	15 V	15 L	15 M	15 J	15 S	15 M
16 L	16 V	16 L	16 M	16 V	16 M	16 M	16 V	16 M	16 J	16 S	16 M
17 M	17 S	17 M	17 J	17 S	17 M	17 V	17 L	17 M	17 J	17 S	17 M
18 V	18 L	18 M	18 V	18 M	18 L	18 M	18 M	18 J	18 V	18 M	18 V
19 S	19 M	19 V	19 S	19 M	19 M	19 V	19 L	19 M	19 J	19 S	19 M
20 L	20 V	20 L	20 M	20 V	20 M	20 M	20 V	20 M	20 J	20 S	20 M
21 M	21 S	21 M	21 J	21 S	21 M	21 V	21 L	21 M	21 J	21 S	21 M
22 V	22 L	22 M	22 V	22 M	22 L	22 M	22 M	22 J	22 V	22 M	22 V
23 S	23 M	23 V	23 S	23 M	23 M	23 V	23 L	23 M	23 J	23 S	23 M
24 L	24 V	24 L	24 M	24 V	24 M	24 M	24 V	24 M	24 J	24 S	24 M
25 M	25 S	25 M	25 J	25 S	25 M	25 V	25 L	25 M	25 J	25 S	25 M
26 V	26 L	26 M	26 V	26 M	26 L	26 M	26 M	26 J	26 V	26 M	26 V
27 S	27 M	27 V	27 S	27 M	27 M	27 V	27 L	27 M	27 J	27 S	27 M
28 L	28 V	28 L	28 M	28 V	28 M	28 M	28 V	28 M	28 J	28 S	28 M
29 M	29 S	29 M	29 J	29 S	29 M	29 V	29 L	29 M	29 J	29 S	29 M
30 V	30 L	30 M	30 V	30 M	30 L	30 M	30 M	30 J	30 V	30 M	30 V
31 S	31 M	31 V	31 S	31 M	31 M	31 V	31 L	31 M	31 J	31 S	31 M

Calendrier de l'année universitaire

LE DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Responsable du Département

Alexandra LEYRIT (alexandra.leyrit@univ-st-etienne.fr)

Responsables de la Licence 1^o année

Marie BERETTI (marie.beretti@univ-st-etienne.fr)

Nathalie GAGNAL (nathalie.gagnal@univ-st-etienne.fr) – Semestre 1

Responsable de la Licence 2^o année

Thierry MICHALOT (thierry.michalot@univ-st-etienne.fr)

Responsable de la Licence 3^o année

Christophe Point (christophe.point@univ-st-etienne.fr)

Responsable du master Parcours Expertise et recherche en éducation

Philippe FORAY (philippe.foray@univ-st-etienne.fr)

Responsable du master Parcours Conception et réalisation de dispositifs et de projets Enfance/Jeunesse

Manon PESLE (manon.pesle@univ-st-etienne.fr)

Responsable option Éducation-santé Licence :

L1 : Alexandra LEYRIT (alexandra.leyrit@univ-st-etienne.fr)

L2/L3: Mabrouk NEKAA (mabrouk.nekaa@univ-st-etienne.fr)

Responsable option Education Populaire et vie associative Licence :

Thierry MICHALOT (thierry.michalot@univ-st-etienne.fr)

Responsable option Enseignement solaire Licence :

Marie BERETTI (marie.beretti@univ-st-etienne.fr)

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Mabrouk NEKAA (mabrouk.nekaa@univ-st-etienne.fr)

Contact: Angélique Trigaud, Responsable Reprise d'Etudes et Validation d'Acquis, service formation continue (angelique.trigaud@univ-st-etienne.fr)

Responsable des Études doctorales

Philippe FORAY (philippe.foray@univ-st-etienne.fr)

Responsables des relations internationales pour le Département

Philippe FORAY (philippe.foray@univ-st-etienne.fr)

Karine ROCHE (karine.roche@univ-st-etienne.fr)

Responsable « orientation et insertion »

Manon PESLE (manon.pesle@univ-st-etienne.fr)

Responsable Antenne stéphanoise du laboratoire ECP

Manon PESLE (manon.pesle@univ-st-etienne.fr)

Alexandra LEYRIT (alexandra.leyrit@univ-st-etienne.fr)

Enseignante sous contrat:

Marjolaine Harthong-Morin: marjolaine.harthong.morin@univ-st-etienne.fr

ATER philosophie/histoire de l'éducation:

Christophe Point (christophe.point@univ-st-etienne.fr)

SCOLARITÉ : Aurélie LIGNON– tel 04 77 42 13 27 (aurelie.lignon@univ-st-etienne.fr)

CHARGES D'ENSEIGNEMENTS:

BAKHA MELLILA : Doctorante en sociologie

BELLEDENT CÉLINE : Docteure en sociologie

BORNARD YVES: Professeur des écoles, spécialisé

CARDOT JEAN-PIERRE : Professeur des écoles, docteur en sciences de l'éducation

CHAMBOUVET MARIE-ANGE : Chargée de mission service de santé des élèves, DSDEN de la Loire

CHAPERON VÉRONIQUE : Professeure des écoles

CHAPOTON BORIS: chargé de projets en éducation santé au centre Hygée

DE SAINT-JEAN MARLENE: Coordinatrice enfance/jeunesse

DERROUICH RACHID : Professeur de mathématiques

FABRIS LUDOVIC : Professeur de mathématique

FAVERGEAT GHISLAIN : Professeur en lycée, doctorant en sciences de l'éducation

GACHET MARYLINE : Doctorante en histoire de l'éducation

GUILLON JEANNE: Directrice d'un centre social

LANNOY CYPRIEN : Doctorant en sciences de l'éducation, professeur en lycée

LAVERGNE PASCAL : Professeur en collège/lycée

MELZASSARD MARINA : Conseillère principale d'éducation

MEHL EMERIC : Coordinateur enfance/jeunesse

MOREAU AGNES: Cadre de santé, formatrice IFSI

NDJAPOU FRANÇOIS : Docteur en sciences de l'éducation

OEMMARD MOHAMED : Conseiller principal d'éducation

PERBET JEAN : Professeur des écoles, maître formateur

PINEL MARC: Directeur retraité service jeunesse de Saint-Etienne

ROCHIGNEUX Jean-Claude : Formateur à l'ESPE

ROYER BRIGITTE : Conseillère principale d'éducation, docteure en sciences de l'éducation

SAUVIGNET SYLVIE : Chargée de médiation à la Cité du Design

SEGUIN THOMAS : Professeur de lycée

SUBIT DAVID: Directeur de centres sociaux

TISSOT ISABELLE : Professeure en collège/lycée

VALENTIN JOËLLE : Professeure des écoles

VERNE CHARLI : Doctorant en sciences de l'éducation

PRESENTATION DE LA LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION PARCOURS EDUCATION – ENSEIGNEMENT	6
Objectifs de la formation	6
Information/orientation	7
Maquette pédagogique 2018 - 2019	8
I. 14	
Licence 1 – Semestre commun SHS	14
UE 1 – ENSEIGNEMENTS DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	14
UE 2 – DÉCOUVERTE DISCIPLINAIRE	14
UE 3 – OUTILS ET MÉTHODES	16
Licence 1 – Semestre 2	18
UE1 – Enseignements fondamentaux	18
UE2 – Outils et langages	19
UE3 – Découverte	19
UE4 – Connaissance des secteurs éducatifs	20
Licence 2 – Semestre 3	22
UE1 – Sciences humaines et sociales	22
UE2 – Outils et langages	22
UE3 – Découverte	23
UE4 – Connaissance des secteurs éducatifs	24
Licence 2 – Semestre 4	25
UE1 – Sciences humaines et sociales	26
UE2 – Outils et langages	26
UE3 – Découverte	26
UE4 – Connaissance des secteurs éducatifs	27
Licence 3 – Semestre 5	28
UE1 – Sciences humaines et sociales	28
UE2 – Outils et langages	29
UE3 – Découverte	31
UE4 – Parcours de pré-professionnalisation	31
Licence 3 – Semestre 6	33
UE1 – Sciences humaines et sociales	33
UE 2 – Outils et langages	34
UE 3 - Préprofessionnalisation (poursuite du semestre 5)	35
II. 37	
III. 38	
Mise en page	36
Conventions typographiques	37
VI. ASSIDUITE AUX COURS	38
CHARTE ETHIQUE DU	39
DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION	39

PRESENTATION DE LA LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION PARCOURS ÉDUCATION – ENSEIGNEMENT

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence Éducation - Enseignement se veut à la fois généraliste et pré-professionnalisante.

Généraliste, en ce qu'elle propose, par le biais de l'étude des phénomènes éducatifs, une initiation aux disciplines et aux domaines des sciences humaines et sociales. La dimension généraliste et pluridisciplinaire qui prévaut, en particulier en début de cursus, permet aux étudiants d'acquérir des connaissances, des modes de pensée, des méthodes de travail et de recherche spécifiques aux sciences humaines et sociales. Son caractère généraliste permet d'envisager des réorientations éventuelles, en particulier dans les autres filières de SHS.

Pré-professionnalisante, en ce qu'elle propose une découverte théorique et pratique (stages) des principaux secteurs d'activités professionnelles à dimension éducative. Ces domaines se caractérisent notamment par l'émergence de nouveaux métiers dans lesquelles les pratiques d'éducation, de formation et de santé occupent une place croissante. Ils sont au nombre de trois :

- métiers de l'enseignement scolaire,
- métiers de la vie associative et des collectivités territoriales,
- métiers de l'éducation liés à des enjeux de santé.

Public concerné et conditions d'admission

L'accès à la licence Sciences de l'éducation parcours éducation enseignement est ouvert à tout étudiant titulaire d'un baccalauréat, d'un DAEU. Des possibilités d'équivalence existent pour les étudiants ou pour les étudiants en reprise d'études (VAPP). Les admissions en 2^e et 3^e année sont possibles par le biais de la validation des acquis. Les admissions directes en 2^e et 3^e année sont prononcées au cas par cas par la commission pédagogique. Cette commission examine les dossiers de candidatures chaque année à la fin du mois de juin.

Une certification linguistique (B2) est exigée pour l'inscription des étudiants non-francophones.

Débouchés professionnels et poursuite d'études

La licence « Éducation - Enseignement » n'est pas une licence professionnelle. C'est une licence généraliste, qui dispense une formation générale dans le domaine des SHS, centrée sur les questions d'éducation et de formation. Les débouchés présentés ci-dessous supposent une poursuite d'études et/ou la réussite à des concours. Cette licence propose une découverte de domaines d'activités professionnelles. Ces domaines sont présentés dans trois parcours de préprofessionnalisation :

Parcours « Enseignement scolaire »

- professeur des écoles (PE)
- conseiller principal d'éducation (CPE)

Parcours « Éducation populaire, vie associative et collectivité territoriale »

- chargé de mission au sein des collectivités territoriales (éducation, culture, jeunesse, loisirs, social)
- métiers de l'intervention sociale et de la médiation
- responsable d'établissements à caractère éducatif et social
- animateur scolaire dans les structures de l'enfance et de la petite enfance

Parcours « Éducation et santé »

- formateur sur les problèmes de prévention et de santé en milieu scolaire
- métiers liés à la scolarisation des enfants handicapés
- métiers en lien avec l'éducation thérapeutique
- chargé de mission auprès de réseau de prévention et d'éducation (comités régionaux et départementaux, CRES et CODES), des collectivités territoriales (réseaux ville - hôpital), d'institutions nationales et internationales de santé (Croix-Rouge, Croissant rouge, ONG...), d'entreprises publiques et privées (services de santé du travail).

INFORMATION/ORIENTATION

À partir de la L2, un cours intitulé « projet personnel et professionnel » est adressé aux étudiants. En L3, une réunion d'information présente aux étudiants les différentes possibilités de poursuite d'études en master.

Ouverture sur les masters

Pour le parcours « enseignement scolaire »

- Master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" (MEEF), sur le site de l'ESPé de St-Etienne

Pour le parcours « Éducation populaire, secteur associatif et collectivité territoriale »

- Master Sciences de l'éducation - parcours Conception et réalisation de dispositifs et de projets (secteur Enfance/Jeunesse), à l'UJM
- Master Intervention et développement social
- Master Métiers de l'intervention en formation d'adultes

Pour le parcours « Éducation et santé »

- Master Sciences de l'éducation et de la formation - Promotion et éducation pour la santé (Lyon 2)
- Master Éducation et santé publique (Lyon 1)

Quel que soit leur parcours, les étudiants peuvent aussi accéder au

- Master Sciences de l'éducation - parcours Expertise et recherche en éducation (co-habilité avec Lyon 2).

MAQUETTE PEDAGOGIQUE 2020 - 2021

SEMESTRE 1 INTITULÉ DES ENSEIGNEMENTS	CREDIT	COEF	CM	TD
UE1-Enseignement des sciences humaines sociales	8	2		
Construction des savoirs <i>Session 1 : contrôle continu + examen terminal écrit (2h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	4	2	12	12
Approches transversales <i>Session 1 : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	4	2	24	
UE2-Découverte disciplinaire	14	2		
1 CM et TD spécialiste (dans la filière d'inscription) <i>Session 1 : contrôle continu + examen terminal écrit (2h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	8	3	24	36
2 CM non spécialiste à choisir parmi 3 autres : Géographie, Histoire, Sociologie <i>Session 1 : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	6	2	36	
UE3-Outils et méthodes	8	1		
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (1h30)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit ou oral (1h30) ou oral</i>	3	1		18
TICE <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : dossier à rendre</i> <i>Session 2 : cas pratique</i>	1	1		6
Méthodologie <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : dossier à rendre la semaine des examens</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	3	1		24
Recherche documentaire <i>Session 1 : examen en ligne</i> <i>Session 2 : examen en ligne</i>	1	1		6
Atelier de remédiation	0	0		8

SEMESTRE 2 INTITULÉ DES ENSEIGNEMENTS	CREDIT	COEF	CM	TD
UE1-Enseignements fondamentaux	12	2		
Concepts fondamentaux de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	3	1	18	
Introduction aux sciences de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	6	2	30	
Apprentissage et pédagogie <i>Session 1 : examen terminal écrit (1h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (1h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (1h)</i>	3	1	18	
UE2-Outils et langages	8	1		
Ateliers d'écriture <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	3	3		24
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (1h30)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (1h30) ou oral</i>	3	3		18
TICE (préparation au C2I) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité :</i> <i>Session 2 : oral</i>	2	2		12
UE3-Découverte	1	1		
Connaissance des ressources culturelles locales <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	1	1		18
UE4-Connaissance des secteurs éducatifs	9	2		
Enseignement scolaire <i>Session 1 : contrôle continu + examen terminal écrit</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit</i>	3	1	12	12
Education populaire, secteur associatif et collectivités territoriales <i>Session 1 : contrôle continu + examen terminal écrit (1h30)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (1h30)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (1h30)</i>	3	1	12	12
Education et santé <i>Session 1 : contrôle continu + examen terminal écrit (1h30)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (1h30)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (1h30)</i>	3	1	12	12

SEMESTRE 3				
INTITULÉ DES ENSEIGNEMENTS	CREDIT	COEF	CM	TD
UE1-Sciences humaines et sociales	8	3		
Philosophie de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	4	1	18	
Sociologie de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit (2H)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	4	1	18	
UE2-Outils et langages	8	2		
Ateliers de lecture de textes (1) articulés aux CM de l'UE1 <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	3	2		12
Méthodes des SHS : traitement de données (1) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité :</i> <i>Session 2 : pratique</i>	3	2		18
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (1h30) ou oral</i>	2	1		18
UE3-Découverte	5	1		
Projet personnel et professionnel (PPP) <i>Session 1 : contrôle continu – dossier à rendre</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : dossier à rendre</i> <i>Session 2 : dossier à rendre</i>	1	1		14
Handicap et société <i>Session 1 : contrôle continu (1 épreuve au CM et 1 dossier au TD)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	2	1	10	12
Option (maths, français, travail social) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal ou dossier</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit ou pratique</i>	2	1		16
UE4-Connaissance des secteurs éducatifs	9	3		
Enseignement scolaire <i>Session 1 : contrôle continu + examen terminal écrit (2h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	3	1	12	12
Education populaire, secteur associatif, collectivités territoriales <i>Session 1 : contrôle continu + examen terminal écrit (1h30)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (1h30)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (1h30)</i>	3	1	12	12
Education et santé <i>Session 1 : contrôle continu + examen terminal écrit (1h30)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (1h30)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (1h30)</i>	3	1	12	12

SEMESTRE 4				
INTITULÉ DES ENSEIGNEMENTS	CREDIT	COEF	CM	TD
UE1-Sciences humaines et sociales	8	3		
Psychologie de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	4	1	18	
Histoire de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	4	1	18	
UE2-Outils et langages	6	2		
Ateliers de lecture de textes (2) articulés aux CM de l'UE1 <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	2	2		12
Méthodes des SHS : traitement des données (2) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : dossier à rendre</i> <i>Session 2 : pratique</i>	2	2		18
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (1h30)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (1h30) ou oral</i>	2	1		18
UE3-Découverte	7	1		
Crédits libres <i>Modalités d'évaluation selon l'enseignement choisi</i>	2	1		
Stage de découverte 30 h <i>Session 1 : rapport de stage</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : rapport de stage</i> <i>Session 2 : rapport de stage</i>	3	1		10
Option (maths, français, travail social) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal (2h) ou dossier</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h) ou pratique</i>	2	1		16
UE4-Connaissance des secteurs éducatifs	9	3		
Enseignement scolaire <i>Session 1 : contrôle continu + examen terminal écrit (2h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	3	1	12	12
Education populaire, secteur associatif, collectivités territoriales <i>Session 1 : contrôle continu + examen terminal écrit (1h30)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (1h30)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (1h30)</i>	3	1	12	12
Education et santé <i>Session 1 : contrôle continu + examen terminal écrit (1h30)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (1h30)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (1h30)</i>	3	1	12	12

SEMESTRE 5				
INTITULÉ DES ENSEIGNEMENTS	CREDIT	COEF	CM	TD
UE1-Sciences humaines et sociales	16	2		
Psychologie de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit (2 h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2 h)</i>	4	1	18	
Philosophie de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit (2 h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2 h)</i>	4	1	18	
Histoire de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit (2 h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2 h)</i>	4	1	18	
Sociologie de l'éducation <i>Session 1 : examen terminal écrit (2 h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2 h)</i>	4	1	18	
UE2-Outils et langages	7	2		
Méthodologie de la recherche <i>Session 1 : note de recherche</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : note de recherche</i> <i>Session 2 : note de recherche</i>	6	5	9	15
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (1h30)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (1h30) ou oral</i>	1	1		18
UE3-Découverte	3	1		
Crédit libre <i>Selon l'enseignement choisi</i>	1	1		
PPP <i>Modalités précisées par Capavenir à la rentrée</i>	1	1		
Didactique <i>Session 1 : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	1	1	18	
UE3-Préprofessionnalisation (1 cours au choix parmi les trois)	4	2		
Enseignement scolaire <i>Session 1 : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	4	1	18	
Education populaire, secteur associatif, collectivités territoriales <i>Session 1 : dossier</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	4	1	18	
Education et santé <i>Session 1 : dossier</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : dossier</i>	4	1	18	

SEMESTRE 6 INTITULÉ DES ENSEIGNEMENTS	CREDIT	COEF	CM	TD
UE1-Sciences humaines et sociales	12	2		
Psychologie de l'adolescent <i>Session 1 : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	3	1	14	
Apprentissage et pédagogie <i>Session 1 : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	3	1	14	
Sociologie de l'échec scolaire <i>Session 1 : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	3	1	14	
Education comparée <i>Session 1 : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (2h)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (2h)</i>	3	1	14	
UE2-Outils et langages	12	2		
Méthodologie de la recherche <i>Session 1 : mémoire</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : mémoire</i> <i>Session 2 : mémoire</i>	10	5		18
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : examen terminal écrit (1h30)</i> <i>Session 2 : examen terminal écrit (1h30) ou oral</i>	2	1		18
UE3-Préprofessionnalisation (poursuite du semestre 5)	6	1		
Enseignement scolaire : stage 50 h <i>Session 1 : rapport de stage</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : rapport de stage</i> <i>Session 2 : rapport de stage</i>	6	1		16
Education populaire, secteur associatif, collectivités territoriales : stage 50 h <i>Session 1 : rapport de stage</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : rapport de stage</i> <i>Session 2 : rapport de stage</i>	6	1		16
Education et santé : stage 50 h <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité : mémoire et/ou pratique</i>	6	1		16

I. DESCRIPTIF DES COURS

Licence 1 – Semestre commun SHS

UE 1 – ENSEIGNEMENTS DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Construction des savoirs : Maryline GACHET

Lors du cours magistral, il s'agira de découvrir comment se sont construites les Sciences de l'éducation dans l'histoire. Nous remonterons à l'aube de la III^{ème} république, au moment où naît l'idée de créer *la* Science de l'éducation et nous suivrons le XX^{ème} siècle pour comprendre comment est née l'idée d'une discipline (*les sciences de l'éducation*) qui emprunte ses méthodes aux différentes sciences humaines. Lors des TD, les différentes méthodes utilisées par les sciences de l'éducation seront abordées. Une réflexion sera menée sur la manière dont les différentes sciences humaines peuvent cohabiter dans la discipline des Sciences de l'éducation.

Éléments de bibliographie :

- PLAISANCE E., VERGNAUD G., *Les sciences de l'éducation*, Paris, La découverte, 2005
- MIALARET G. *Sciences de l'éducation*, Paris, PUF, 2006
- GAUTHERIN, J., *Une discipline pour la République, la science de l'éducation en France (1882-1914)*, Berne, Peter Lang, 2002
- LAOT F., ROGERS R., *Les sciences de l'éducation : émergence d'un champ de recherche dans l'après-guerre*, Rennes, PUR, 2015.

Approches transversales : Marjolaine HARTHONG-MORIN, Philippe FORAY, Jean-Yves SEGUY

Approche de questions d'éducation (Qu'est-ce qu'apprendre ? Éduquer ? Enseigner ? Qu'est-ce qu'une relation éducative ?) à travers l'analyse d'œuvres cinématographiques et de littérature jeunesse. Il s'agit de voir comment les différents champs disciplinaires des sciences de l'éducation (et plus généralement des sciences humaines) peuvent être mobilisés pour rendre compte des phénomènes étudiés.

UE 2 – DÉCOUVERTE DISCIPLINAIRE

CM spécialistes Sciences de l'Éducation : Jean-Yves SEGUY

L'objectif de ce cours est de montrer comment les champs disciplinaires constitutifs des sciences de l'éducation (histoire de l'éducation, psychologie de l'éducation, sociologie de l'éducation, éducation comparée...) permettent d'appréhender les mécanismes d'apprentissage et d'éducation.

Bibliographie de base :

- ITARD (J) (1801), *Mémoire sur les premiers développements de Victor de l'Aveyron*.
Accessible en ligne sur le site des Classiques des sciences sociales
http://classiques.uqac.ca/classiques/itard_jean/victor_de_l_Aveyron/itard_victor_aveyron.pdf
Texte disponible dans l'ouvrage : MALSON L. (1964), *Les enfants sauvages*, Paris : éditions 10/18.

- MIALARET (G.) (2004). *Méthodes de recherche en sciences de l'éducation*, Paris : PUF, coll. Que sais-je ? *Accessible en ligne sur Cairn*
- VERGNAUD (G.) & PLAISANCE (E.) (1993). *Les sciences de l'éducation*, Paris : éditions de La découverte, coll. Repères. *Accessible en ligne sur Cairn*

TD Sciences de l'Éducation

(12 séances de 3h)

L'objectif du TD est de mettre les étudiants en activité, afin de leur donner l'occasion d'initier un questionnement et une réflexion propres aux sciences de l'éducation et d'interroger « à l'extérieur » ces deux notions (apprentissage/éducation, notions entendues dans un sens très large et pas seulement dans le cadre scolaire), par le biais d'une petite enquête.

CM non-spécialistes, 2 au choix parmi les 3 proposés :

➤ CM non-spécialistes Géographie : Thierry FAURY

Cet enseignement, destiné aux étudiants de SHS non spécialistes de géographie, répond à deux objectifs.

Le premier est de vous sensibiliser à la diversité des champs auxquels s'intéresse la géographie, à la diversité des méthodes qu'elle met en œuvre et à la dimension opérationnelle qu'elle vise. Pour répondre à cet objectif différents intervenants vous proposeront une brève présentation des domaines qu'ils affectionnent : 1) la vie au temps du numérique, problématiques géographiques ; 2) Le travail de terrain en géographie et 3) Mise en valeur et gestion des milieux humides.

Le deuxième objectif est d'illustrer la façon dont la géographie, avec ses outils et ses méthodes, peut aider à mieux comprendre une question d'actualité. Le choix du thème n'est pas encore arrêté mais la liste qui suit donne une idée des orientations choisies : les migrations internationales, les frontières internationales, Géographie de la santé, etc.

➤ CM non-spécialistes Histoire : enseignant(e) à définir

L'historien face au mythe arthurien (sous réserve)

L'objectif de ce cours est d'avoir un aperçu de ce en quoi consiste le travail de l'historien. On partira pour ce faire du cas de la figure du roi Arthur et de sa présence dans la culture populaire contemporaine (livres, séries, films, jeux de rôle, etc.). On remontera ensuite à la formation durant le Moyen Âge du légendaire arthurien. Pour finir sera abordée la question controversée de l'existence d'un Arthur historique, occasion de faire un point sur nos connaissances sur la (Grande) Bretagne de la fin de l'Antiquité et du début du Moyen Âge.

Pour une première approche, les étudiants peuvent écouter différents podcasts :

- Deux séries d'entretiens (courts et très inégaux) des différents intervenants au colloque sur Kaamelott en mars 2017 : <https://www.him-mag.com/frequence-medievale-colloque-kaamelott-1ere-partie/> et <http://www.him-mag.com/frequence-medievale-colloque-kaamelott-2e-partie/>
- Un entretien (vidéo) avec William Blanc pour son livre, *Le roi Arthur, un mythe contemporain*, Paris, Libertalia, 2016 : <https://www.youtube.com/watch?v=GinRCnT95b0&t=3s> [le reste de la chaîne youtube n'a strictement aucun intérêt !]
- Une conférence du même sur une chaîne Youtube de qualité en histoire : <https://www.youtube.com/watch?v=w-tA4dcNvoo>
- Un entretien d'Alban Gauthier, auteur d'un livre important sur *Arthur*, Paris, Ellipses, 2013 : <http://www.him-mag.com/frequence-medievale-arthur-un-roi-historique/>

- Quelques éléments d'information à propos d'une découverte archéologique récente, à ne pas surinterpréter : https://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/archeologie/une-pierre-couverte-d-intrigantes-ecritures-retrouvee-a-tintagel-site-des-cornouailles-associe-au-roi-arthur_125123

➤ **CM non-spécialistes Sociologie : enseignant(e) à définir**

Après une présentation générale de la sociologie, nous aborderons les liens entre la sociologie et les trois autres disciplines du semestre : histoire, géographie, sciences de l'Éducation. Nous verrons, à partir de cas d'études particuliers, à quoi peut servir, méthodologiquement et théoriquement, la démarche sociologique dans ces disciplines.

UE 3 – OUTILS ET MÉTHODES

Langue vivante

Voir Enseignants de langue

TICE

La moitié des cours auront lieu en présentiel, le reste des cours se fera en ligne. Soit :

- 2 h de présentation des outils informatiques de l'UJM : ENT, Claroline Connect...
- 2 h de Word : maîtrise des outils de mise en forme automatique
- 2 h de PowerPoint : construire un diaporama servant de support à un exposé

Evaluation : document à rendre ou évaluation en ligne

Méthodologie universitaire

Les TD de méthodologie universitaire ont pour objectif de préparer l'étudiant au travail universitaire et de les accompagner dans l'apprentissage du « métier d'étudiant ». Dans ce but, plusieurs points principaux seront travaillés : structurer un discours, communiquer à l'oral, concevoir un diaporama, organiser son travail à l'université, préparer un examen, travailler en groupe.

Recherche documentaire

1 - Contexte

Intitulé du cours : Recherche documentaire

Modalités : Entièrement en ligne sur la plateforme Claroline Connect de l'université

Public cible : Tous les étudiants de L1 S1

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur, savoir accéder à Claroline Connect, savoir se connecter à sa messagerie universitaire.

Durée totale : 4 TD en ligne

Charge de travail pour les apprenants : 4 heures de TD en ligne

2 - Compétences visées par le dispositif/objectifs d'apprentissage

À la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Faire une recherche efficace dans le catalogue des bibliothèques
- Choisir et identifier les documents utiles pour ses études
- Se repérer dans sa bibliothèque pour y trouver des documents
- Accéder aux livres numériques utiles pour ses études

3 - Modalités du cours en ligne

Le cours en ligne est composé de différents chapitres. Pour chaque chapitre, des documents (vidéos, textes, diaporamas) et des exercices permettent d'acquérir les connaissances et compétences. Les notes obtenues aux exercices ne sont pas incluses dans la notation finale.

Deux séances de deux heures sont prévues dans l'emploi du temps afin de matérialiser le temps nécessaire à ce travail.

Les informations concernant ce cours sont diffusées par messagerie électronique universitaire tout au long du semestre.

Modalités d'accompagnement :

Tutorat spécifique dans les bibliothèques : Consultez votre messagerie ou le cours en ligne pour connaître les modalités précises de ce tutorat

Pendant tout le semestre, les bibliothécaires répondent à vos questions sur le cours

Une FAQ consultable sur le cours en ligne

Une hotline : bu.formation@univ-st-etienne.fr (réponses du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Mise à disposition de matériel :

- Ordinateurs fixes : dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à domicile : dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à utiliser sur place: dans la bibliothèque Tréfilerie.

4 - Modalités d'évaluation

QROC (questionnaire à réponses ouvertes et courtes) informatisé en ligne sur Claroline Connect.

À passer, en plus des exercices et du cours, en décembre (dates communiquées par messagerie universitaire et par affichage)

Attention : avoir suivi le cours ne vous donne aucune note. Les exercices du cours ne sont pas comptabilisés dans votre évaluation.

Pour toute information sur ce cours, n'hésitez pas à poser vos questions aux bibliothécaires ou à écrire à bu.formation@univ-st-etienne.fr

UE1 – ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

Concepts fondamentaux de l'éducation - Christophe POINT

Ce cours, dispensé sous la forme d'un CM, a pour objet (a) de travailler des « concepts fondamentaux » de l'éducation travaillés par la tradition philosophique, (b) de commencer à acquérir des repères généraux sur certaines théories philosophiques de l'éducation importantes, (c) de comprendre comment ces théories, parfois anciennes, irriguent encore de nos jours de nombreux débats éducatifs. Pour ce faire, huit thématiques ont été sélectionnées : l'immatrité, le développement, l'enfance, la transmission, la culture, la liberté, le citoyen, et la formation. De plus, des textes correspondant à chacun de ces thèmes seront distribués à chaque séance et une lecture régulière de ces derniers sera demandée et nécessaire.

Évaluation : examen sur table (2h). Questions de cours et de réflexions personnelles.

Introduction aux sciences de l'éducation - Marie BERETTI, Marjolaine HARTHONG-MORIN, Thierry MICHALOT

Ce cours est le prolongement du cours du premier semestre. Il portera sur quelques grandes questions d'éducation, et montrera comment les champs constitutifs des sciences de l'éducation (philosophie de l'éducation, histoire de l'éducation, psychologie de l'éducation, sociologie de l'éducation...) contribuent à la compréhension des faits étudiés.

Le cours permettra également d'explorer le monde éducatif scolaire et extra-scolaire.

Évaluation : examen sur table

Apprentissage et pédagogie - Marie BERETTI

Partant d'un éclairage sémantique des termes tels que *Pédagogie*, *Apprentissage*, *Relation éducative*, par exemple, ce cours se propose d'apporter des outils de compréhension globale par une approche conceptuelle et systémique des notions mobilisées au sein du cursus de sciences de l'éducation. Cet enseignement s'attachera également à étudier quelques courants pédagogiques fondamentaux dans l'histoire de l'école, et les théories scientifiques sur lesquelles ils se fondent.

Évaluation : examen sur table

Indications bibliographiques :

- Altet Marguerite, 1997, *Les pédagogies de l'apprentissage*, Paris, PUF
- Bru Marc, 2006, *Les méthodes en pédagogie*, Paris, PUF
- Raynal Françoise, Rieunier Alain, 2009, (1^{ère} édition : 1997) *Pédagogie, dictionnaire des concepts clés*, Issy-les-Moulineaux, ESF Éditeur.

UE2 – OUTILS ET LANGAGES

Ateliers d'écriture

Ce TD vise à favoriser l'engagement des étudiants dans l'activité d'écriture, afin de les aider à améliorer leurs écrits, universitaires ou non. Au travers de mises en pratique, les objectifs de rédaction, de réécriture et de correction après relecture seront spécifiquement abordés : production d'un écrit cohérent et structuré, repérage et correction des erreurs de langue les plus fréquentes, méthodologie de l'argumentation et de la dissertation, insertion de références ou de citations, relecture efficace et amélioration du premier jet.

Un travail systématique sur la langue sera également un des objectifs du TD.

Évaluation : contrôle continu, travail sur table en TD (dispensés d'assiduité et deuxième session : écrit sur table durant les semaines d'examens).

Langue vivante

Anglais – Responsable Karine Roche

Les étudiants qui ont atteint un niveau B2 ou C1 pourront également préparer une certification internationale type First Certificate in English, ou Certificate in Advanced English.

Italien, Espagnol

Programme précisé par les différents enseignants en début d'année.

TICE - Olivier SUCHÈRE

Ce TD vise la maîtrise des outils et techniques informatiques nécessaires à la réussite universitaire et fournit une première préparation pour valider la certification nationale (PIX).

Évaluation : contrôle continu dossier à rendre / Rattrapage : oral (15 mn devant ordinateur).

UE3 – DECOUVERTE

Connaissance des ressources culturelles locales

Le cours de « Connaissance des ressources culturelles locales » s'inscrit dans une démarche et une exigence d'éveil à la culture, dans l'ouverture d'esprit et la curiosité. Parmi ses fonctions, il permet aux étudiants de partir à la découverte du terrain culturel de Saint-Etienne (qu'ils habitent ou découvrent complètement cette ville) et local, afin de s'enrichir personnellement, mais aussi de se construire une identité culturelle, et d'élargir leur culture artistique.

La culture, qu'est-ce que c'est ? C'est un ensemble d'éléments, selon un riche concept, mais c'est avant tout une histoire de rencontres et de curiosité. C'est un objectif de cette UE, que de désacraliser la machine culturelle, qu'elle soit institutionnelle ou alternative, et d'en découvrir des codes de fonctionnement.

Fréquenter des espaces culturels, se construire une programmation personnelle, aller à la découverte des lieux, des coulisses, des personnes qui font la culture locale – artistes, techniciens, programmeurs – et favoriser le processus

de création constituent des visées vers lesquels tend cette formation qui s'organise selon un triptyque d'activités : « être spectateur, rencontrer, s'impliquer et créer ».

L'enseignement propose de

- découvrir le champ culturel local (institutionnel, associatif, friches,...) couvrant les disciplines du spectacle vivant, de la musique, du cinéma, de la culture scientifique, des arts plastiques, du patrimoine historique, du livre, etc...
- d'accompagner les étudiants dans leur pratique culturelle
- de permettre la rencontre avec des artistes
- de découvrir les lieux et l'envers des lieux
- de sensibiliser à la démarche de création
- d'ouvrir une réflexion concernant les apports de la culture.

Il prend aussi bien la forme de cours en TD, de visites à l'extérieur, de CM (pour assister à la répétition d'un spectacle et rencontrer des intervenants en bord de scène), d'atelier créatif, que celle d'un parcours personnalisé pris sur le temps et les moyens financiers personnels de l'étudiant (construction d'un parcours "contractualisé" selon des modalités exposées en début de module).

Évaluation : production personnelle et originale appelée « carnet de bord » ou portfolio, intégrant à la fois des textes, des dessins, des photos, des notes personnelles, et répondant à un cahier des charges défini en début de module.

UE4 – CONNAISSANCE DES SECTEURS EDUCATIFS

Tous les cours magistraux de l'UE4 sont complétés par des TD

Enseignement scolaire : histoire du système éducatif – Christophe Point

D'où viennent nos institutions scolaires françaises ? Pour répondre à cette question, l'objectif de ce cours est d'aborder dans une perspective historique la formation des principes fondamentaux de l'éducation en France. Nous étudierons les contextes socio-politiques de différentes époques durant lesquelles ces principes ont été débattus, construits et ont évolué. Tout particulièrement, notre attention portera sur les étapes clefs dans l'histoire de l'Éducation Nationale marquées par la promulgation des lois et des décrets directeurs. Par une progression chronologique croisant l'histoire sociale, politique, technique et juridique, nous chercherons ainsi à analyser divers documents historiques à la fois pour mieux comprendre leur complexité, et à la fois pour développer chez les étudiants un esprit critique vis-à-vis des institutions scolaires actuelles.

Évaluation du CM : examen écrit sur table (2h).

Bibliographie :

- Roche, P. Léon A. (2018). *Histoire de l'enseignement en France*, Coll. Que sais-je, Paris, PUF.
- Lebrun, F. Venard (2003). *Histoire de l'enseignement et de l'éducation* (Tome II), Paris, Perrin.
- Prost, A. (2004). *Histoire de l'enseignement et de l'éducation* (Tome IV), Paris, Perrin.

Secteur associatif, éducation populaire et collectivités territoriales : le secteur associatif - Thierry MICHALOT

Le CM (12h): L'objectif de ce cours est de montrer que l'éducation est un enjeu de société qui ne se partage pas seulement entre l'école et la famille. Pour cela, nous partirons d'une histoire de l'éducation populaire pour progressivement découvrir les structures d'éducation populaire contemporaines, le secteur associatif et les métiers de ce secteur.

Une bibliographie sera donnée en cours et mise sur Caroline.

Évaluation du CM : examen sur table ou à distance.

Les TD (12h): Les travaux dirigés sont encadré par des professionnels de l'éducation populaire qui vous apporteront des méthodes et des pratiques utilisées en éducation populaire.

Éducation et santé - Alexandra LEYRIT

CM (12 h) : Cet enseignement a pour objectif de définir les concepts de santé, d'éducation à et pour la santé ou encore de promotion de la santé. Nous aborderons l'évolution des différentes approches de la santé en France (de l'hygiénisme à la conception actuelle selon les définitions de l'Organisation Mondiale de la Santé). Nous évoquerons notamment la charte d'Ottawa (1986, OMS). Nous décrirons également les pratiques dans le domaine de l'éducation et de la santé en France selon les différents modèles de santé (biomédical, psychosocial, etc).

TD (12 heures) : Les travaux dirigés seront encadrés par des professionnels de l'éducation et de la santé et permettront d'illustrer la théorie évoquée dans le cours magistral. Il s'agira de se familiariser avec des concepts clés de l'éducation pour la santé : *empowerment*, promotion pour la santé, éducation pour la santé, compétences psychosociales, etc. À cette fin, nous travaillerons sur des textes en groupe. Les étudiants seront évalués sur un dossier à rendre en fin de semestre.

Indications bibliographiques :

- Bride P. (2012). « Éducation à la santé ». Les cahiers pédagogiques. Hors-série numérique, n° 24
- Chami, J. & Fablet, D. (2011). Professionnels de santé et analyse des pratiques. Paris, L'Harmattan
- Lorto, V. & Moquet, M-J. (2009). Formation en éducation pour la santé. Editions INPES : Saint-Denis
- Véret, J-L. (2007). Les métiers en éducation pour la santé, Santé publique, 19, 65-72

Philosophie de l'éducation – Christophe POINT

Le cours de L2 prolonge le cours « Concepts fondamentaux de l'éducation » dispensé en L1 et poursuit les mêmes objectifs, bien qu'avec des thématiques nouvelles. Cependant, la perspective est ici davantage orientée sur les institutions éducatives et les enjeux philosophiques de ces dernières. Cette étude est conduite conformément à la démarche propre de la philosophie de l'éducation : problématisation, définition de concepts, argumentation et discussion rationnelle. Elle s'appuie sur le corpus de philosophie de l'éducation. Ainsi, des textes correspondant à chacun de ces thèmes seront distribués à chaque séance et une lecture régulière de ces derniers sera demandée et nécessaire.

Évaluation : L'examen final consiste en une épreuve écrite en temps limité (2h) : question de cours et de réflexions personnelles (session 1 et 2).

Sociologie de l'éducation – Mellila BAKHA

Nous aborderons les principales perspectives des sociologues classiques et contemporains de l'éducation, en les situant dans l'histoire des idées occidentales. Conçu comme une introduction à la sociologie, ce cours vise en premier lieu à doter les étudiants de repères leur permettant de mieux connaître et comprendre l'éducation en général comme phénomène social, mais aussi et surtout dans ses manifestations contemporaines. Il entend également les familiariser plus largement à la démarche sociologique pour les amener à développer un certain « regard » sur leur propre pratique. Après avoir défini ce qui spécifie cette démarche, nous aborderons différents enjeux et objets qui ont mobilisé les sociologues de l'éducation, parmi lesquels : les inégalités sociales à l'école et leurs mécanismes, les transformations des *curricula*, les relations école/famille, les nouvelles politiques scolaires et leurs effets locaux, le travail et la condition enseignante, etc.

Bibliographie :

De Queiroz, J. (2014). *L'école et ses sociologues*. Paris : Armand Colin (2ème édition).
Duru-Bellat, M. & van Zanten, A. (2012). *Sociologie de l'école*. Paris : Armand Colin (4ème édition).
Rayou, P. (2015). *Sociologie de l'éducation*. Paris : Presses Universitaires de France. (coll. Que sais-je ?)

UE2 – OUTILS ET LANGAGES

Langue vivante

Anglais

Les étudiants qui ont atteint un niveau B2 ou C1 pourront également préparer une certification internationale type First Certificate in English, ou Certificate in Advanced English.

Italien, Espagnol

Programme précisé par les différents enseignants en début d'année.

Atelier de lecture de textes

Ce cours est organisé sous forme de TD couplés aux CM « Philosophie de l'éducation » et « Sociologie de l'éducation ». Il propose un entraînement méthodique à la lecture de textes scientifiques (appartenant au corpus des sciences de l'éducation).

Évaluation : ce cours est validé par le biais du contrôle continu ; il se compose de deux notes : (a) un examen écrit lors de la dernière séance de TD et (b) une note de participation et d'engagement dans le travail en TD au cours du semestre. Les étudiants dispensés d'assiduité valident par le biais d'une épreuve terminale.

Méthodes des SHS : traitement de données – Manon Pesle

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec la démarche de recherche en sciences humaines et sociales : les étudiants seront conduits à effectuer des recherches tout au long de l'année. Ce cours propose une approche originale, en découvrant la *socioanalyse*, issue de la sociologie. L'enjeu est d'essayer de repérer ce qui détermine un individu, par une meilleure connaissance de son environnement, ses appartenances (à des territoires, groupes sociaux, etc.) et ses relations avec les autres, dans le but de mieux se comprendre et de mieux comprendre les autres. Les étudiants seront conduits à effectuer des recherches sur eux-mêmes et sur autrui en utilisant les principaux outils méthodologiques des SHS : entretien, observation, questionnaire. Le cours permettra aux étudiants de se familiariser avec ces outils et d'interpréter et analyser les éléments issus des enquêtes menées.

Évaluation : dossier

UE3 – DECOUVERTE

Projet personnel et professionnel (PPP)

Cet enseignement doit conduire l'étudiant à travailler sur ses souhaits professionnels, ses aspirations personnelles, ses intérêts et valeurs et ses atouts, afin de concevoir et construire un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers envisagés.

Le cours sera organisé en alternant des temps d'apport de connaissances et des temps de réflexion personnelle ou en petits groupes.

La construction du projet nécessitera un travail des étudiants sur la connaissance des métiers, la connaissance des formations et la connaissance de soi. L'enseignement sera organisé en lien avec Capavenir (service d'orientation et d'insertion de l'université).

Évaluation : dossier individuel réalisé à partir de recherches documentaires et d'entretiens menés avec un ou plusieurs professionnels.

Éducation et handicap – Céline BELLEDENT

Depuis la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », les questions d'éducation se doivent de prendre en compte et de diminuer les situations de handicap.

Ce cours est composé de 10h en cours magistraux afin d'acquérir un cadre théorique pour penser les situations de handicap et de 12h de travaux dirigés qui permettront aux étudiants de réfléchir et de réaliser en groupe des travaux à une forme de situation de handicap ou à une des questions qui se pose autour du handicap.

Dans le cadre du CM, les étudiant·es seront invitées à comprendre les évolutions de la place donnée aux handicaps dans les établissements scolaires et les politiques éducatives et plus précisément les enjeux actuels autour des politiques d'inclusion sociale. Ce cours interrogera le rapport corps/émotion en lien avec l'enseignement et l'apprentissage.

Lecture obligatoire :

Charles Gardou, *la société inclusive, parlons-en !*, éd. Érès, 2018 [2012].

Bibliographie indicative :

Aulombard, Noémie. « Promenade », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, vol. 75, no. 3, 2016.

Bedoin, Diane. « Une ethnographe entendante dans le « monde des sourds » : conditions d'enquête auprès d'enfants sourds signeurs », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. 45, no. 4, 2012.

Magdalena Kohout-Diaz, *L'éducation inclusive un processus en cours*, éd. Érès, 2018.

Saint Martin (de), Claire. *La parole des élèves en situation de handicap*. Presses universitaires de Grenoble, 2019.

Jeanne, Yves, et José Seknadjé-Askénazi. « Le métier d'enseignant spécialisé. », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, vol. 51, no. 3, 2010.

Évaluation :

CM : Première session : Devoir sur table pendant la semaine d'examen (2h)

Deuxième session : Devoir sur table pendant la semaine d'examen (2h)

Documents autorisés.

TD : un dossier à réaliser en groupe. Pour les dispensé·es d'assiduité et la deuxième session : écrit sur table durant la semaine d'examen (2h).

Option (Maths, Français, Travail social) - Thierry MICHALOT

Les étudiants vont devoir choisir le jour de la pré-rentrée deux des options différentes sur les trois proposées. Ces options leur seront attribuées aux semestres 3 ou 4 en fonction des places disponibles. Les étudiants qui n'auront pu rendre le formulaire dans les temps seront placés dans des options en fonction des places disponibles.

Option « Français » : Ce TD veut permettre aux étudiants de mesurer le chemin à parcourir en vue du ou des concours qu'ils envisagent de présenter dans les années à venir et leur donner des outils pour continuer le travail individuellement par la suite. Les deux principaux objectifs sont la connaissance des épreuves et une remise à niveau en français. Selon les effectifs, deux cours différenciés pourront éventuellement être proposés selon le ou les concours envisagés par les étudiants : concours CRPE d'une part, concours imposant une dissertation (notamment CPE) d'autre part.

Évaluation : contrôle continu en TD. Pour les dispensés d'assiduité et la deuxième session : écrit sur table durant les semaines d'examens.

Option « Mathématiques » : Ce TD a pour objectif d'aider les étudiants à acquérir ou à maintenir le niveau requis pour passer le concours des PE. Ce cours est individualisé et s'adapte au niveau de chacun. Des outils seront donnés pour que chaque étudiant puisse poursuivre par la suite de manière individuelle.

Évaluation : dossier. Pour les dispensés d'assiduité et la deuxième session : écrit sur table durant les semaines d'examens.

Option « Travail social » : Ce TD va permettre aux étudiants de découvrir le travail social et ses métiers. Pour ceux qui souhaitent se préparer aux concours, l'objectif sera d'acquérir une culture générale du secteur afin de se préparer aux concours d'entrée en formation pour les diplômés d'État d'éducateur spécialisé, éducateur jeunes enfants, assistant du service social...

Évaluation : dossier. Pour les dispensés d'assiduité et la deuxième session : dossier.

UE4 – CONNAISSANCE DES SECTEURS EDUCATIFS

Enseignement scolaire : Apprentissage et pédagogie - Christophe POINT

Conçu dans une articulation étroite avec les TD *Enseignement scolaire*, le CM proposera de faire des lectures comparées et commentées de textes pédagogiques importants, apportant des éléments de réponse aux questions soulevées en TD, afin d'étayer une réflexion portant sur des débats contradictoires en éducation. Cinq thèmes sont retenus et les lectures seront à faire progressivement en amont de chacun d'entre eux (les textes seront mis en ligne sur Claroline dans la semaine précédant le CM). Ce sera également un lieu d'interaction visant à susciter un partage d'expériences entre les étudiants, afin de nourrir la construction d'une réflexion personnelle chez chacun, et de se préparer aux débats et conflits inhérents aux professions éducatives.

Contrôle des connaissances : travail sur table en 2h. Deux sujets au choix.

Secteur associatif, éducation populaire et collectivités territoriales : enjeux contemporains - Thierry MICHALOT

CM 12h: Le cours du semestre 3 permettra aux étudiants de comprendre comment le secteur associatif s'est implanté dans le paysage français, les relations qu'elles entretiennent avec les pouvoirs publics et les collectivités territoriales, puis comment elles adaptent et transforment leurs actions et leur management pour répondre à de nouvelles exigences (travail en partenariat et en réseau, professionnalisation, engagement, bénévolat, appel d'offres et appel à projets...). Une bibliographie sera donnée en cours et mise en ligne sur Claroline.

Contrôle des connaissances : devoir sur table ou devoir à distance

TD 12h: Les travaux dirigés sont encadrés par des professionnels du secteur associatif ou des collectivités territoriales. Ils vous permettront de découvrir ces secteurs et l'engagement des acteurs.

Éducation et santé en direction des jeunes - Mabrouk NEKAA

CM 12h: Le cours du semestre 3 est un approfondissement du semestre 2 en éducation et santé. Il abordera principalement l'éducation à la santé en direction des jeunes (éducation santé à l'école, nutrition, toxicomanie, maltraitance) et la méthodologie de projet.

Une bibliographie sera donnée en cours.

Contrôle des connaissances : devoir sur table ou devoir à distance

TD 12h: Les travaux dirigés sont encadrés par des professionnels du secteur

Licence 2 – Semestre 4

UE1 – SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Psychologie de l'éducation – François NDJAPOU

Le cours aborde la psychologie de l'enfant de la naissance à la pré-adolescence. Nous évoquerons principalement le développement affectif, social et cognitif.

Indications bibliographiques :

- Baudier, A. & Céleste, B. (2005). *Le développement affectif et social du jeune enfant*. Paris : Armand Colin
- Golse, B. (1992). *Le développement affectif et intellectuel de l'enfant*. Paris : Masson
- Houdé, O. (2018). *L'école du cerveau. De Montessori, Freinet, Piaget aux sciences cognitives*. Bruxelles : Mardaga
- Zaouche-Gaudron, C. (2015). *Le développement social de l'enfant. Du bébé à l'enfant d'âge scolaire*. Paris : Dunod

Histoire de l'éducation – Jean-Yves SEGUY

Ce cours articule l'histoire de l'enseignement et l'histoire des idées éducatives (philosophiques, politiques, pédagogiques). Il examine les projets et les dispositifs scolaires à travers les textes et les discours qui les ont fondés. Une attention toute particulière sera portée sur l'histoire de la construction progressive de la forme scolaire.

Le cours abordera notamment : l'éducation dans l'antiquité gréco-latine, au Moyen-Âge, à la Renaissance et abordera en conclusion les grands projets d'organisation scolaire de la Révolution française.

Contrôle des connaissances : examen sur table

Indications bibliographiques :

- Durkheim, E., *L'évolution pédagogique en France*, Parsi, PUF, 1999 (1^{ère} édition 1938)
- Lelièvre, C., Nique, C., *Bâtisseurs d'école - histoire biographique de l'enseignement en France*, Paris, Nathan, 1994
- Léon, A., Roche, P., *Histoire de l'enseignement en France*, Paris, PUF, « Que-sais-je ? », 2003.

UE2 – OUTILS ET LANGAGES

Langue vivante

Anglais

Les étudiants qui ont atteint un niveau B2 ou C1 pourront également préparer une certification internationale type First Certificate in English, ou Certificate in Advanced English.

Italien , Espagnol

Programme précisé par les différents enseignants en début d'année.

Atelier de lecture de textes

Ce cours est organisé sous forme de TD couplés aux CM « Psychologie de l'éducation » et « Histoire de l'éducation ». Il propose un entraînement méthodique à la lecture de textes scientifiques (appartenant au corpus des sciences de l'éducation).

Évaluation : ce cours est validé par le biais du contrôle continu ; il se compose de deux notes : (a) un examen écrit lors de la dernière séance de TD et (b) une note de participation et d'engagement dans le travail en TD au cours du semestre. Les étudiants dispensés d'assiduité valident par le biais d'une épreuve terminale.

Méthodes des SHS : traitement de données – Manon Pesle

Voir présentation du cours du semestre 3.

UE3 – DECOUVERTE

Crédits libres

Les étudiants devront choisir un enseignement parmi ceux que la faculté proposera.

En cas d'impossibilité de suivre un cours en présentiel, l'étudiant sera automatiquement affecté au projet Voltaire (cours en ligne).

Stage de découverte - Marjolaine Harthong-Morin

Il s'agit d'un stage d'une trentaine d'heures permettant une première découverte d'un des domaines d'activité professionnelle étudiés dans les parcours de l'UE4. Chaque étudiant choisit le domaine qui l'intéresse et doit trouver par lui-même un lieu de stage. La validation a lieu sous la forme d'un rapport de stage. Des séances de TD (10h) offrent une aide à la réalisation du stage et à la rédaction d'un rapport de stage.

Option (Maths, Français, Travail social) – Thierry MICHALOT

Voir présentation du cours du semestre 3.

Enseignement scolaire : les politiques éducatives et leurs acteurs – Christophe POINT

Le CM proposera des cadres d'analyse du fonctionnement du système éducatif visant à saisir le jeu combiné des institutions, des acteurs et des décideurs politiques à partir d'une perspective simple : l'interaction du politique et de l'éducatif. Plus précisément, notre question est : *comment les politiques éducatives prennent-elles en charge les questions socialement vives de notre époque ?* Cinq thèmes sont retenus pour travailler cette perspective : le dérèglement climatique, la lutte contre les inégalités de genre à l'école, la question de la précarité à l'école, le problème du racisme systémique, et le désinvestissement de l'école de la question démocratique.

Une bibliographie sera donnée en cours et mise sur Claroline et des lectures régulières seront nécessaires.

Évaluation : Devoir sur table (2h).

Secteur associatif, éducation populaire et collectivités territoriales : Politiques publiques et territoires- Thierry MICHALOT

CM 12h: L'objectif de ce cours est de comprendre pourquoi depuis les années 80 les politiques publiques sociales se sont orientées en direction des territoires et quelles en sont les conséquences pour les acteurs et les bénéficiaires. Après avoir vu l'organisation politique de l'état et la mise en place de la décentralisation, nous étudierons comment les politiques sociales territorialisées se sont imposées et ont transformé le paysage professionnel en ouvrant la porte à de nouveaux métiers. Nous étudierons également les enjeux et les limites des politiques publiques territorialisées.

Une bibliographie sera donnée en cours et mise sur Claroline

Évaluation : Devoir sur table ou devoir à distance.

TD 12h: Les TD sont dans la continuité du semestre 3. Les travaux se poursuivent au cours des 2 semestres.

Éducation et santé : Promouvoir la santé psychosociale –Mabrouk NEKAA

CM 12h: Ce cours porte principalement sur le stress et sur sa mesure, mais également sur le soutien social (reçu et perçu). Différents modèles explicatifs du stress seront présentés afin de bien comprendre ce phénomène et de commencer à réaliser des recherches dans ce domaine.

Indication bibliographique :

- Paulhan I., Bourgeois M (1998) ; Stress et coping. Les stratégies d'ajustement à l'adversité, Paris, PUF, 128 p.

Une bibliographie sera donnée en cours.

Évaluation : Devoir sur table ou devoir à distance.

TD 12h: Les TD sont dans la continuité du semestre 3.

Psychologie de l'éducation - Alexandra LEYRIT

Nous aborderons la construction de soi en contexte scolaire. Nous présenterons les études sur l'effet des facteurs scolaires (évaluations scolaires, redoublement, etc.) sur le développement socio-affectif et cognitif des enfants et des adolescents, notamment l'effet des facteurs scolaires sur l'estime de soi.

Indications bibliographiques :

- Famose J.P. & Bertch J. (2009). *L'estime de soi une controverse éducative*. Paris : Presses Universitaires de France
- Harter S. (1998). « Comprendre l'estime de soi chez l'enfant et l'adolescent, considérations historiques, théoriques et méthodologiques ». In M. Bolognini & Y. Preteur, *Estime de soi : perspectives développementales*, 57-81. Lausanne: Delachaux et Niestlé
- Perrenoud, P. (2005). « L'évaluation des élèves, outil de pilotage ou pare-angoisse ? » *Cahiers pédagogiques*, 438, 14-16.
- Toczek, M.-C. Martinot, D., (2004), *Le défi éducatif : des situations pour réussir* (pp. 83-116). Paris : A. Colin

Évaluation : examen sur table de 2h.

Philosophie de l'éducation - Philippe FORAY

Le cours de L3 prolonge l'initiation à la philosophie de l'éducation, commencée en 2^e année avec Christophe POINT. Il est consacré à l'étude de "questions vives" en philosophie de l'éducation: l'enseignement démocratique, l'autorité, l'éducation morale et civique. Comme en L2, cette étude est conforme à la démarche propre à la philosophie de l'éducation : problématisation, définition de concepts, argumentation et discussion rationnelle. Elle s'appuie sur le corpus de philosophie de l'éducation.

L'examen final consiste en une épreuve écrite en temps limité (2 heures) : question de cours (session 1 et 2).

Le détail du contrôle des connaissances et les lectures qui doivent être faites dans le cadre de ce cours (Condorcet, Dewey, Arendt, etc.) sont disponibles en ligne sur l'ENT.

Histoire de l'éducation - Jean-Yves SEGUY

Le cours est conçu dans le prolongement du cours d'histoire de l'éducation de L2. Il reprendra donc l'histoire de l'école et du système éducatif là où nous l'avons laissée : à la fin de la Révolution française.

Le cours portera ainsi sur les institutions scolaires au XIX^e et XX^e siècles, des lycées napoléoniens au collège unique. Le cours permettra, au-delà de la présentation de ces évolutions, d'interroger quelques notions importantes, en particulier, celle de forme scolaire.

Dans la conclusion du cours, l'attention sera portée sur les liens que l'école et la société entretiennent avec l'histoire.

L'examen final consiste en une épreuve écrite en temps limité (2h) : question de cours (session 1 et 2).

Indications bibliographiques :

- Léon A. & Roche P. (2003). *Histoire de l'enseignement en France*, Paris : PUF, « Que sais-je ? »
- Prost A. (2004). *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*. IV. Depuis 1930, Paris : Perrin.
- Prost A. (2007). *Regards historiques sur l'éducation en France : XIXe-XXe siècles*, Paris : Belin.

UE2 – OUTILS ET LANGAGES

Méthodologie de la recherche – Alexandra Leyrit / Maryline Gachet / Céline Belledent / François Ndjapou / Mabrouk Nekaa / Christophe Point

La méthodologie constitue le cœur de la formation puisqu'elle vise à vérifier la capacité des étudiants à exploiter les connaissances acquises dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de recherche. Les mémoires sont réalisés dans un cadre disciplinaire qui correspond aux orientations scientifiques des enseignants du département (histoire, psychologie, sociologie, etc.). Au sein du département, les enseignements sont organisés autour de ces dominantes. Dans le cadre du mémoire, les étudiants auront donc à traiter un sujet conforme à l'une de ces disciplines.

Une présentation magistrale des différents séminaires sera proposée en début d'année, à l'issue de laquelle les étudiants auront à remplir une fiche de vœux d'affectation dans les groupes de TD. Les groupes seront par la suite, affichés par Mme Mielnik (Service Scolarité). Chaque TD comporte un nombre identique d'inscrits. Chaque étudiant travaillera dans le même groupe de méthodologie toute l'année (seul ou en groupe selon le séminaire).

Validation :

Le travail est validé par la rédaction d'un mémoire écrit avec deux évaluations, une à la fin du semestre 5 et une à la fin du semestre 6. Au semestre 5, le travail évalué prend la forme d'une note de recherche dont les attentes peuvent varier selon le séminaire choisi (voir précisions dans le descriptif du séminaire). Le mémoire final ne fait pas l'objet d'une soutenance orale.

Assiduité :

La présence aux TD de méthodologie est absolument obligatoire. Les seules absences autorisées sont les absences pour raison médicale (avec présentation de justificatif). Si un étudiant rend en fin de semestre un travail, sans avoir assisté aux séances de TD, ce travail ne sera pas accepté par l'enseignant et ne sera pas corrigé.

Indications sur la note de recherche

La note de recherche est un travail écrit de 10 à 15 pages. En fonction des orientations du TD, elle peut être individuelle ou collective. Son contenu doit correspondre aux thèmes du TD auquel appartient l'étudiant (ou le groupe d'étudiants). Elle comporte les éléments suivants (des aménagements sont possibles selon les spécialités disciplinaires ; dans ce cas, ils sont indiqués par chaque enseignant).

Programme précisé par les différents enseignants en début d'année.

PROBLÉMATISATION La problématisation consiste en la formulation d'une question rigoureuse à l'intérieur d'un domaine de départ. Sur la base de la synthèse de lectures (cf. point suivant), la problématisation est une démarche de construction d'un objet de recherche. Elle présente, explique, justifie et contextualise la ou les questions qui seront traitées.

Le caractère d'exercice de ce travail de licence a pour conséquence que la problématisation n'a pas nécessairement à faire preuve d'originalité. Il est légitime de choisir de traiter des problèmes connus et déjà traités par des recherches antérieures.

SYNTHÈSE DE QUELQUES LECTURES	<p>La note de recherche présente également une synthèse des lectures essentielles sur le sujet choisi. Cette synthèse doit permettre une définition des principaux concepts (du sujet) et être attentive aux divergences entre les auteurs.</p> <p>Les documents lus pour cette synthèse sont choisis en relation avec l'enseignant responsable du TD.</p>
PROGRAMME MÉTHODOLOGIQUE	<p>La note de recherche présente une réflexion sur une programmation méthodologique : comment envisagez-vous à ce stade de votre recherche de traiter le sujet choisi ? Cette réflexion doit être attentive à la faisabilité de la recherche, c'est-à-dire à la possibilité de réunir un corpus de travail : accessibilité des sources (historiques en particulier), de la documentation, terrains d'investigation. La rédaction de la note de recherche est l'occasion d'une première exploration du corpus, qui doit permettre de concilier le souhaitable et le faisable.</p>
BIBLIOGRAPHIE PROSPECTIVE	<p>Elle recense les principaux livres ou articles sur le sujet traité. Ces ouvrages ne devront pas encore avoir été lus à la fin du semestre 5. Mais ils devront avoir été lus pour la fin du semestre 6.</p>

Rédaction : Tout emprunt (citation ou référence) doit apparaître de façon explicite. La note de recherche doit être rédigée dans un français correct et prendre la forme d'un texte véritable. On évitera en particulier le style télégraphique.

Présentation des séminaires de méthodologie en début d'année universitaire (à priori, le mardi 15 septembre à 9h, cf. tableau d'affichage si changement)

Langue vivante

Anglais

Les étudiants qui ont atteint un niveau B2 ou C1 pourront également préparer une certification internationale type First Certificate in English, ou Certificate in Advanced English.

Italien, Espagnol

Programme précisé par les différents enseignants en début d'année.

UE3 – DECOUVERTE

Crédit libre

Présentation à la rentrée.

PPP

Cet enseignement, coordonné par la cellule CAP'AVENIR, et conduit avec des petits groupes d'une quinzaine d'étudiants ; il portera sur l'identification et la valorisation, par les étudiants, de leurs compétences et sur la rédaction d'un CV.

Le cours (deux séances de 2H), est **obligatoire**.

Contrôle des connaissances : dossier individuel

Didactique – Marjolaine HARTHONG-MORIN

Ce cours est une initiation à la didactique, consacrée principalement à la didactique du français. Il abordera quelques notions théoriques et des exemples concrets qui seront l'occasion de s'interroger à la fois sur les pratiques de l'enseignant et sur les expériences de l'apprenant.

Évaluation : examen sur table de 2h.

UE4 – PARCOURS DE PRE-PROFESSIONNALISATION

Chaque étudiant choisit un parcours de pré-professionalisation parmi les trois proposés. Le choix fait au semestre 5 engage pour le semestre 6.

Un parcours préprofessionnel est composé d'enseignements théoriques (semestre 5) et d'une mise en situation professionnelle (stage de découverte) (semestre 6). Chaque étudiant devra donc veiller à choisir son parcours professionnel en fonction de ses intérêts et de ses disponibilités matérielles.

Parcours enseignement scolaire – Marie BERETTI

L'objectif de ce cours est de porter un regard pluriel sur les métiers de l'enseignement aujourd'hui, afin d'approcher au plus concret ce qui fait la réalité de ces métiers : une entrée institutionnelle pour connaître le parcours menant aux métiers de l'enseignement et les perspectives d'évolution, une entrée sociologique pour comprendre qui sont les enseignants et leurs élèves aujourd'hui, une entrée éthique et pédagogique pour soulever les contradictions internes de ces métiers, une entrée psycho-sociale pour étudier la relation qui se noue entre éducateur et éduqué(s) et une entrée « côté coulisses » pour évoquer quelques non-dits dans les métiers de l'enseignement.

Contrôle des connaissances : travail sur table

Parcours Éducation populaire, secteur associatif, collectivités territoriales – Thierry MICHALOT

L'objectif de ce cours est dans un premier temps d'approfondir les connaissances acquises sur le secteur associatif et l'éducation populaire. Pour cela, le cours comporte des apports de connaissances sous forme de cours magistral, mais également des temps de lecture d'articles, d'échange et de débats sur les enjeux actuels du secteur associatif (professionnalisation, bénévolat, engagement, management associatif, appel d'offres et appel à projets...). Le cours permettra également aux étudiants de choisir et de préparer leur stage du semestre 6.

Contrôle des connaissances : dossier.

Bibliographie :

- Caisse Nationale d'Allocations Familiales (2012), *Associations solidarités et institutions publiques*, Information sociale N°172.
- Cottin-Marx S. (2019), *Sociologie du monde associatif*, Paris, La Découverte, 123p
- Hély M. (2009), *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF, 306 p.
- Hély M., Simonet M (Sous la direction) (2013), *Le travail associatif*, Paris, Presses Universitaires Paris Ouest. 221 p.
- LeBon F. (2009), *Les animateurs socioculturels*, Paris, La découverte, 118 p.
- Lebon F, Lescure E. (2016), *L'éducation populaire au tournant du XXIe siècle*, Ed. du Croquant
- Mignon JM (2007), *Une histoire de l'éducation populaire*, Paris, La Découverte, 264 p.
- Restoin A. (Sous la direction), (2008), *Éducation populaire, enjeu démocratique*, Paris, L'Harmattan, 160 p.
- Simonet M. (2010), *Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, La dispute , 220 p.

Parcours Éducation et santé – Mabrouk Nekaa

Mise en place d'un dispositif d'action à la santé : de la conception à l'évaluation. L'objectif de cet enseignement est de donner les moyens techniques aux étudiants de conduire un projet en éducation à la santé. Nous évoquerons la mise en place d'un dispositif d'action (analyse des besoins et méthodologie). Les différents outils seront présentés. Nous décrirons également les moyens d'évaluer ces dispositifs d'action.

Évaluation : projet de stage (analyse de la situation/problématisation/méthodologie).

Indications bibliographiques :

- Bride, P. (2012). Dossier : Éducation à la santé. *Cahiers pédagogiques. Hors-série numérique n° 24*
- Chalon, L. (2011). « Éduquer à la santé pour une école en bonne santé ». *Chronique sociale* : Lyon.
- Chami, J. & Fablet, D. (2011). *Professionnels de santé et analyse des pratiques*. Éditions L'Harmattan : Paris
- Jourdan, D. (2010). *Éducation à la santé : quelle formation pour les enseignants*. Éditions INPES : Saint-Denis
- Lorto, V. & Moquet, M-J. (2009). *Formation en éducation pour la santé*. Éditions INPES : Saint-Denis

Licence 3 – Semestre 6

UE1 – SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Psychologie de l'adolescent - Alexandra LEYRIT

L'adolescence est une période particulièrement instable (Harter, 1998 ; Mallet, 2003). Elle est marquée par différents bouleversements, biologiques, psychologiques et sociaux (Bariaud & Dumora, 2004). Cette période dénote par ces différents changements, une phase de fragilité susceptible de favoriser les conduites à risques si les conflits ne sont pas résolus, ou du moins pas encore. À l'heure actuelle, les recherches privilégient une approche multifactorielle pour expliciter ces "troubles" de l'adolescence. C'est ce que nous verrons. Nous aborderons également la construction de soi au sein de l'école, lieu particulier où les jeunes font l'apprentissage du rapport aux autres. Ils se détachent progressivement de la pensée unique familiale. C'est la deuxième période de séparation/individuation, autonomisation, et d'ouverture sur le monde social (Bariaud & Dumora, 2004). Les parents ont toutefois un rôle important à jouer dans l'autonomisation de leur jeune à l'adolescence, même si leurs interactions nécessitent des réadaptations constantes.

Nous aborderons par conséquent le développement socio-affectif de l'adolescent en lien avec l'école, la famille et les pairs.

Indications bibliographiques :

- Bariaud F. & Dumora B. (2004). « Les adolescents dans la société aujourd'hui ». L'orientation scolaire et professionnelle, 33, 2, 191-204.
- Coslin P.G. (2003). Les conduites à risque à l'adolescence. Paris : Armand Colin
- Coslin P.G. (2006). « Ces jeunes qui désertent nos écoles ». Paris : SIDES/IMA. Psychologie de l'adolescent. Paris : Armand Colin (2ème édition) (2006)
- Harter S. (1998). « Comprendre l'estime de soi chez l'enfant et l'adolescent, considérations historiques, théoriques et méthodologiques ». In M. Bolognini & Y. Preteur. Estime de soi : perspectives développementales, 57-81. Lausanne : Delachaux et Niestlé
- Mallet, P. (2003). « L'évolution des relations avec les parents et les pairs au cours de l'adolescence ». In P. Mallet, P., Meljac, C., Baudier, A., & F. Cuisinier. Psychologie du développement. Enfance et adolescence (pp. 127-138). Paris : Belin.

Apprentissage et pédagogie : Marie BERETTI

L'objectif de ce cours est de questionner les différents courants pédagogiques et leurs conceptions (et donc prescriptions) en matière de relation d'autorité, donc de discipline et de sanctions. Pour cela, il sera utile de faire le lien avec leurs représentations de l'enfance (différentes selon les contextes) et de l'« éducation » (qu'est-ce qu'un enfant, comment l'éduquer ?), les discours et pratiques pédagogiques en matière d'autorité et de discipline étant fortement impactés par la réponse à ces questions.

Pour ce faire, nous commencerons par poser des définitions, et explorer le lien, de façon conceptuelle, entre autorité et pédagogie.

Contrôle des connaissances : travail sur table en 2h.

Indications bibliographiques :

- RENAUT Alain, 2004, *La fin de l'autorité*, Paris, Flammarion, coll. Champs
- PRAIRAT Eirick, 2011, *La sanction en éducation*, Paris, PUF. (1ère édition : 2003)
- PINSOLLE Julie, 2017, *Une question d'autorité ?*, Paris, PUF, coll. Partage du savoir.

Sociologie de l'éducation: – Céline Belledent

Depuis les travaux classiques d'Émile Durkheim (1895) et ceux de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (1964), la sociologie de l'éducation n'a eu de cesse de décrire avec toujours plus de détails et d'imbrications les rapports sociaux en jeu dans les pratiques éducatives : l'organisation des systèmes éducatifs, les réussites/échecs scolaires, les reproductions scolaires des inégalités sociales, les diverses positions sociales des enseignant·es et enseigné·es.

Ce cours invitera à mobiliser des concepts sociologiques pour mieux comprendre la dimension sociale et collective des pratiques éducatives. Il cherchera à décrire les rapports sociaux actuellement en tension dans les pratiques éducatives (inégalités au regard des classes sociales, des origines ethno-raciales, du sexe/genre, enjeux de l'inclusion). Enfin, il mobilisera de manière critique la notion d'orientation scolaire particulièrement dans ses présupposés individualisés, volontaristes et performants.

Lecture obligatoire : un livre au choix dans la bibliographie indicative.

La lecture d'un ouvrage peut-être remplacée par la lecture d'un article de revue scientifique du même auteur ou d'un·e auteur·e équivalent·e. Elle peut aussi être remplacée par l'écoute attentive avec prise de note d'une émission radio ou encore d'une conférence en présentiel ou sur internet.

Bibliographie indicative :

Stéphane Beaud, 80 % au bac, et après... les enfants de la démocratisation scolaire, La Découverte, 2002.

Stéphane Beaud, Younès Amrani, Pays de malheur ! Un jeune de cité écrit à un sociologue. Suivi de Des lecteurs nous ont écrit, La Découverte, 2005.

Isabelle Collet, L'école apprend-elle l'égalité des sexes ? , Belon, 2016

bell hooks, Apprendre à transgresser, Syllepse, 2019.

Bernard Lahire (dir.), Enfances de classe, de l'inégalité parmi les enfants, Le Seuil, 2019.

Madeleine Pelletier, L'éducation féministe des filles, Syros, 1978, [1914], p. 57-115

Fabien Truong, Jeunes françaises, bac +5 made in banlieue, La Découverte, 2015.

Agnès van Zanten, Marie Duru-Bellat et Géraldine Farges, Sociologie de l'école, Armand Belin, 2018 (5e édition).

Évaluation :

Première session : Devoir sur table pendant la semaine d'examen (2h)

Deuxième session : Devoir sur table pendant la semaine d'examen (2h)

Documents autorisés.

Ce cours propose de découvrir l'éducation comparée. Il s'agira de réfléchir sur les méthodes de comparaison proposées à différentes époques par différents chercheurs français et étrangers. Le cours donnera un aperçu des fonctionnements scolaires et des priorités éducatives dans d'autres pays européens et extra-européens, ce sera l'occasion de voir comment les systèmes éducatifs se recoupent et diffèrent.

Lecture obligatoire : Un article scientifique sur l'éducation, au choix des étudiant-es, et si possible dans une langue étrangère devra être lu.

Évaluation : devoir sur table pendant la semaine des examens.

Éducation comparée – Céline Belledent

L'éducation comparée est une sous-discipline des sciences de l'éducation qui permet de mettre en perspective les contenus et pratiques éducatives au-delà du cadre national ou de développer une approche transnationale des questions éducatives.

Ce cours permettra de réfléchir aux moyens et enjeux de la comparaison. Il mettra en question les enjeux éducatifs dans un contexte globalisé. Il envisagera aussi la question des différents « récits du commun » au sein du cadre national, en France – en envisageant la métropole, les territoires ultra-marins, mais aussi les réalités postcoloniales. Le cours s'appuiera enfin sur une comparaison de différents manuels scolaires pour analyser le conflit dans les questions éducatives.

Lecture obligatoire : un article scientifique au choix dans une langue étrangère de votre choix.

En cas d'impossibilité réelle à lire dans une autre langue que le français, il sera demandé de lire un article scientifique provenant d'un autre pays francophone. Les étudiant·es sont invité·es à se tourner vers des langues ou des pays dont l'accès ne leur est pas simple et/ou évident.

Bibliographie indicative :

Dominique Groux (en collaboration avec Louis Porcher), *L'éducation comparée*, Nathan, 1997.

Rada Ivekovic, *Politiques de la traduction, exercices de partage*, édition Terra-Hn en ligne, 2019, <http://www.reseau-terra.eu/article1426.html>

Panait, Oana Marina. « Le comparatisme à l'épreuve des études postcoloniales », *Éducation et sociétés*, vol. 41, no. 1, 2018.

Boaventura de Sousa Santos, *Pour une pédagogie du conflit*, édition en ligne, 2016 [2009], <https://iresmo.jimdofree.com/2016/11/01/pour-une-p%C3%A9dagogie-du-conflit/>

Évaluation :

Première session : Devoir sur table pendant la semaine d'examen (2h)

Deuxième session : Devoir sur table pendant la semaine d'examen (2h)

Documents autorisés.

UE 2 – OUTILS ET LANGAGES

Méthodologie de la recherche – Alexandra Leyrit / Maryline Gachet / Céline Belledent / François Ndjapou / Mabrouk Nekaa / Christophe Point

Suite de l'enseignement engagé au semestre 5

Langue vivante

Anglais

Les étudiants qui ont atteint un niveau B2 ou C1 pourront également préparer une certification internationale type First Certificate in English, ou Certificate in Advanced English.

Italien , Espagnol

Programme précisé par les différents enseignants en début d'année.

UE 3 - PREPROFESSIONNALISATION (POURSUITE DU SEMESTRE 5)

Parcours Enseignement scolaire – Responsabilité : Marie BERETTI

Le TD consiste en un accompagnement progressif des étudiants dans la réalisation d'un rapport faisant suite à leur stage en milieu éducatif, orienté vers l'analyse d'une situation éducative (contextualisation, description et interprétation).

Lieux de stage possibles : école, collège, lycée, université, centres de formation, classes et établissements spécialisés (MFR, EREA, ULIS, SEGPA, classes FLE, etc.).

Évaluation : rapport de stage.

Parcours Secteur associatif, collectivités locales et éducation socioculturelle - Responsabilité : Thierry MICHALOT

Ce cours construit sous forme de TD a pour but d'aider les étudiants à problématiser les observations recueillies durant leur stage et à produire leur rapport.

Lieux de stage possibles :

Centre social, Maison d'Enfants à Caractère Social, Institut Médico Educatif, crèche, centre socio-culturel, Maison des jeunes et de la culture, centre de loisirs, foyers ruraux, service éducatif d'une collectivité territoriale, tout type d'association dont l'activité est en lien avec l'éducation non formelle.

Évaluation : rapport de stage.

Parcours Éducation et santé – Responsabilité : Mabrouk NEKAA

TD (16h, semestre 6) :

Il sera demandé à l'étudiant de construire un dispositif d'éducation à la santé (population et thématique au choix de l'étudiant : santé chez les enfants/adolescents/ adultes ;

Exemple de thématiques choisies: développement de l'estime de soi à l'école, représentations du handicap et intégration des personnes en situation du handicap, harcèlement scolaire, harcèlement au travail, éducation à la sexualité, éducation à la nutrition, suicide, alcoolisme, conduites à risque, citoyenneté, sécurité routière, etc. ou d'analyser un dispositif existant. L'objectif de ce travail permettra de préparer le travail engagé sur le lieu de stage.

Stage :

Lieu au choix de l'étudiant : collectivités territoriales, école/collège/lycée, associations/ institutions (INPES, Croix-Rouge, etc.), services DRH, planning familial, centre de santé universitaire, réseau de prévention et d'éducation (comités régionaux et départementaux, etc. : mise en pratique des éléments du cours et des travaux dirigés, entreprises, associations, etc.

Contrôle des connaissances : rapport de stage : présentation du dispositif, évaluation et analyse de la pratique.

II. STAGES

La convention de stage est téléchargeable sur l'ENT dans l'onglet "Outils pédagogiques - Conventions de stages".

- **Imprimez trois exemplaires de la convention de stage** (ainsi que le récapitulatif de la convention) après enregistrement. Cocher « non » pour la case « Confidentialité du sujet/thème du stage » sauf stage spécifique Ministère de la Défense.

*Les conventions établies avec un établissement d'accueil situé en France **doivent impérativement être signées en version manuscrite**. Les conventions avec signatures scannées et transmises par mail ne sont pas acceptées sauf dans le cas d'un stage hors de France et en attente de l'envoi des originaux.*

- Les conventions doivent être transmises avec cachets et toutes les signatures suivantes sur les trois exemplaires : responsable établissement d'accueil, tuteur entreprise, tuteur pédagogique, et la vôtre.

Vérifiez la présence des quatre signatures sur chaque exemplaire de convention. La dernière signature sera celle du directeur de la faculté pour validation. Les conventions doivent être fournies avec une attestation de responsabilité civile.

=> En L3, pour le stage obligatoire, le **tuteur pédagogique** est le responsable du parcours

- Marie Beretti pour le parcours « enseignement scolaire »,
- Thierry Michalot pour le parcours « Secteur associatif, collectivités locales et éducation socioculturelle »,
- Mabrouk Nekaa pour le parcours « Éducation-Santé ».

- Les trois exemplaires de conventions sont à remettre au plus tard **15 jours avant le démarrage** du stage. Il y a obligation d'avoir remis votre convention de stage avant de commencer votre stage.

Remettez **les trois exemplaires signés à votre scolarité, avec deux enveloppes** :

- 1 enveloppe avec les coordonnées du tuteur professionnel et l'adresse de l'entreprise pour envoi d'1 exemplaire de la convention à l'organisme d'accueil,
- 1 enveloppe avec les coordonnées de l'étudiant(e) + adresse pour envoi d'1 exemplaire de la convention.

Une assurance responsabilité civile est obligatoire pour la période de stage.

Une **copie de la convention de stage**, entièrement validée et signée, est exigée dans le rapport de stage : tout étudiant qui n'aurait pas porté à son terme les signatures et la validation de sa convention par la scolarité, verrait son stage invalidé, et serait donc porté « défaillant » pour cet enseignement.

Des stages dits « conseillés » sont possibles sous réserve de validation par votre scolarité. Il s'agit :

- soit de stages d'insertion qui ont pour objectif une mise en situation des compétences en lien avec votre filière de formation.
- soit de stages de réorientation qui permettent de modifier votre projet professionnel et/ou votre filière d'études.

□ Plus d'informations sur le site de l'UJM : [Accueil](#) > [Faculté SHS](#) > [DOCUMENTS SHS](#) :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/faculte-shs/documents-2.html>

III. CONSIGNES POUR LES TRAVAUX A RENDRE

MISE EN PAGE

Tous les dossiers, mémoires... à rendre respecteront les consignes suivantes, qui correspondent aux conventions universitaires :

- police : Times New Roman
- corps : 12
- interligne : 1,5
- texte justifié
- marges normales
- respect des conventions typographiques (voir ci-dessous).

CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES

Espaces et signes de ponctuation :

- pas d'espace avant , . (mais espace après)
- espace insécable avant ; : ! ? »

Vous pouvez configurer votre logiciel de traitement texte pour que les espaces s'insèrent automatiquement (langue : français, options de correction automatique).

Références bibliographiques :

- titres d'ouvrages, de revues en italiques (équivalent manuscrit : souligné)
- titres d'articles, de chapitres entre guillemets

Exemple : Dans son article « Trois formes de l'autorité scolaire » paru dans la revue *Le Télémaque* en 2009, Philippe Foray s'interroge sur...

NB : vous pouvez télécharger gratuitement la dernière version du pack Office sur <https://products.office.com/fr-fr/student/office-in-education> (pour tous les étudiants).

PLAGIAT

ATTENTION : le plagiat est un procédé malhonnête **interdit par le règlement des études de la faculté SHS**, comme dans toute université. Un travail comportant du plagiat pourra être refusé par l'enseignant ou lourdement sanctionné à travers l'évaluation.

Plagier consiste à s'approprier, consciemment ou non, les idées ou les propos d'une personne (auteur, enseignant, étudiant, etc.).

Il est donc interdit :

- **de recopier les mots de quelqu'un sans mentionner son nom et sans employer les guillemets ;**
- **mais aussi de reformuler l'idée de quelqu'un sans mentionner son nom**, même si les mots employés ne sont pas les siens.

Attention à votre usage du copier-coller ! Une seule phrase recopiée et « empruntée » à son auteur constitue un plagiat.

VI. ASSIDUITE AUX COURS

Cas général

« L'assiduité aux activités d'enseignement est obligatoire. Toute absence injustifiée rend impossible la validation de l'unité capitalisable concernée. L'assiduité à tous les cours est strictement obligatoire pour les étudiants boursiers » (Régime général des études, UJM).

Dans les TD, une liste des étudiants présents est établie à chaque séance. Seules sont autorisées les absences pour raisons médicales (un certificat médical doit être présenté à l'enseignant responsable du cours, dès le retour de l'étudiant puis déposé à la scolarité). Conformément à la règle rappelée ci-dessus, des absences injustifiées en TD autorisent l'enseignant responsable du TD à ne pas corriger les travaux rendus. Ces absences injustifiées compromettent donc la validation du semestre et donc celle de l'année.

Régime spécial

Voir le texte complet des « Régimes spéciaux d'études : Étudiants en situation particulière » sur le site de la faculté : onglet Présentation / Documents Scolarité.

Rappel important : les étudiants boursiers ont l'obligation d'être présents à tout type de cours ou d'examens sous peine de suspension et de reversement au CROUS de la bourse qui leur a été accordée. (Vote du CVU du 18 juin 2010).

Pour toutes questions relatives aux règlements des études et examens, consultez le document intégral en ligne :

<https://fac-shs.univ-st-etienne.fr> : Documents scolarité

CHARTRE ETHIQUE DU

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

(Équipe pédagogique, administrative et étudiants)

L'équipe pédagogique et administrative a pour objectif d'accompagner au mieux les étudiants vers la réussite de leur licence. Pour que le département fonctionne dans les meilleures conditions, une charte a été mise en place pour faciliter la communication et le bien-être des étudiants, de l'équipe administrative et de l'équipe pédagogique. Il est demandé à chacun de participer au mieux au respect de cette charte.

Les enseignants qui dispensent des cours dans le département des sciences de l'éducation sont principalement :

- des enseignants-chercheurs (professeur, maître de conférences, ATER, ou doctorant) qui consacrent la moitié de leur temps de travail à la recherche (enquête sur le terrain, conférences, publications d'article, analyse de données, participation à des colloques, etc.).

« Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article L. 123-3 du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article L. 112-1 du code de la recherche. »

Décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.
Version consolidée au 23 mars 2017 Article 2 , Modifié par Décret n°2009-460 du 23 avril 2009 - art. 2

- des professionnels qui occupent un autre emploi principal.

Par conséquent, il est important de prendre en considération ces différentes fonctions par rapport aux demandes qui sont formulées aux enseignants.

1. Échanges par e-mail

- Utiliser l'adresse mail personnelle de l'université
- Les enseignants, l'administration et les étudiants ayant le droit à la déconnexion, il ne peut être demandé une lecture ou une réponse en dehors des horaires de travail : éviter les e-mails le soir, les week-ends et les vacances universitaires
- Il est convenu de respecter un temps de réponse ; chaque interlocuteur n'a pas l'obligation de répondre, et peut être pris par différentes autres tâches (par la recherche, un autre emploi professionnel ou étudiant, etc.)

- Chercher l'information par ses propres moyens avant de solliciter d'autres personnes : dans le livret pédagogique, sur le site internet de la faculté SHS, sur claroline, etc.
- Pour les questions relatives au cours, il est demandé de solliciter l'enseignant en priorité pendant, avant ou après son cours.
- Il est demandé de solliciter les personnes adéquates : voir liste des responsabilités administratives et pédagogiques au début du livret pédagogique ;
- Il est demandé aux étudiants de solliciter en premier lieu leurs délégués (ou leur référent-enseignant pour les L1) et les responsables de leur année. Les délégués qui sont élus par les étudiants ont en effet pour objectif de faciliter la communication entre l'équipe administrative/pédagogique et les étudiants (ce qui évite aux enseignants et à la gestionnaire de scolarité de répondre de nombreuses fois à la même question).
- Respecter les formules de politesse ; Remercier les personnes qui ont répondu à nos questions
- Faire un objet de mail explicite (afin que le mail soit retrouvé facilement en cas de nécessité)
- Donner dans votre mail des précisions qui permettent de vous identifier rapidement : précisez dans votre mail votre fonction (professionnelle/étudiante), votre groupe de TD, votre année d'études, le cours dont il est question, etc.
- Ne pas faire automatiquement de « répondre à tous »
- Privilégier les rencontres pour résoudre les conflits
- Ne pas transférer un mail sans l'autorisation de son auteur : c'est passible de poursuite juridique (loi du 26 juillet 1996 sur la réglementation des télécommunications et de décrets d'application, code civil).
- Respecter les personnes que ce soit lors des rencontres ou sur les réseaux sociaux ; l'injure, la diffamation peuvent faire l'objet d'un dépôt de plainte.

2. Les enseignements

- Pendant les cours, il est convenu d'éteindre son téléphone portable et de ne pas surfer sur les réseaux sociaux
- Ne pas photographier, filmer ou enregistrer une personne à son insu.
- Les enseignants n'ont pas obligation de mettre les cours en ligne.
- La dispense d'assiduité n'est pas un cours par correspondance ; la dispense d'assiduité dispense de la présence aux cours mais pas de l'enseignement et de la présence aux examens. L'enseignant n'a pas l'obligation de donner ses cours par correspondance ou d'accepter des rencontres supplémentaires avec l'étudiant absent, c'est à l'étudiant de rattraper ses cours et de se renseigner sur les modalités d'examens.
- Les délégués n'ont pas pour rôle de fournir les cours aux absents.

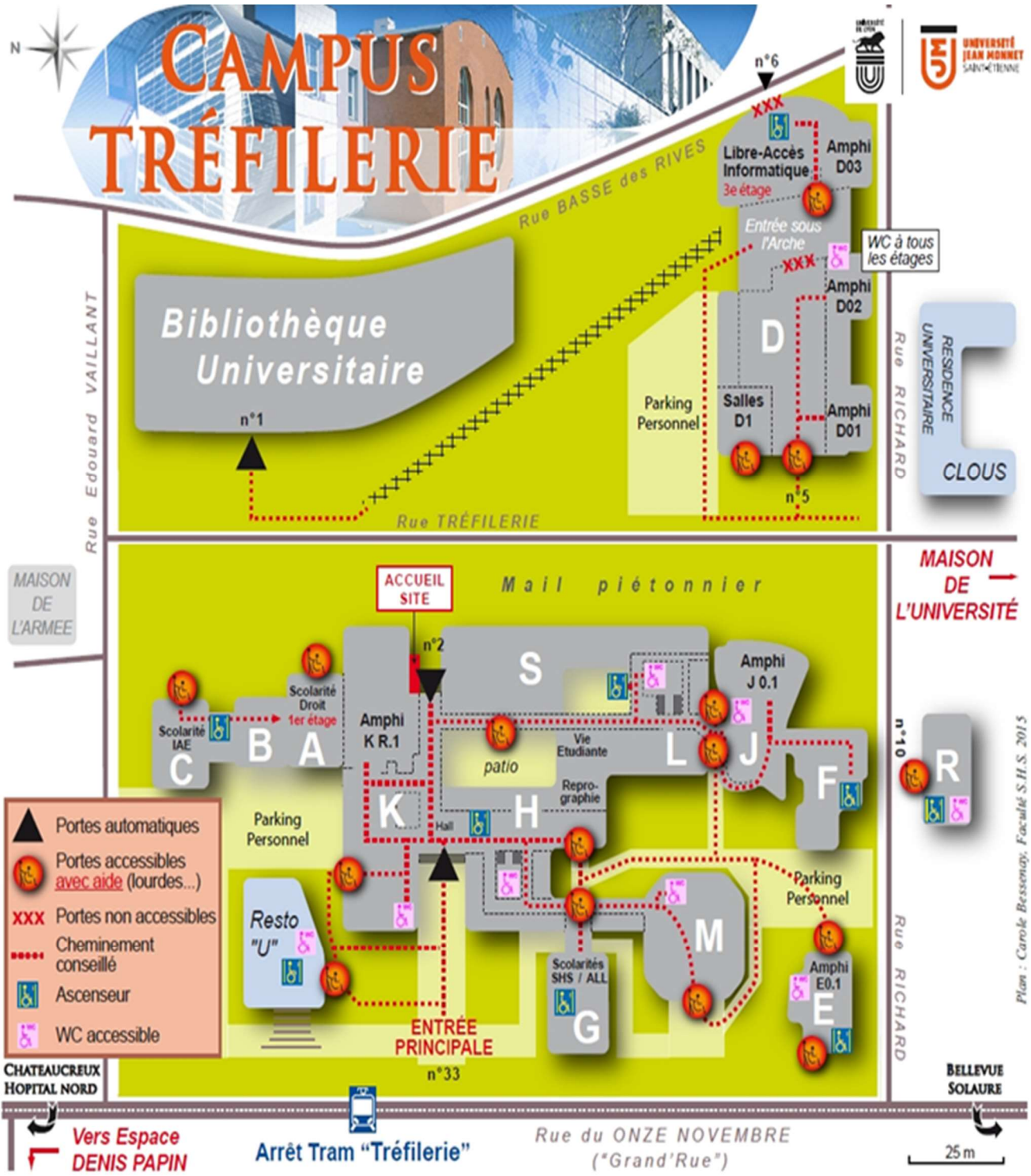
**En vous souhaitant une très
belle année universitaire!**



CAMPUS TRÉFILERIE



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE



CAMPUS TRÉFILÉRIE

ESPACE DENIS PAPIN



- Accès site
- Accueil / Scolarité
- Foyer CILEC
- Médiathèque CILEC

- Portes accessibles avec aide (lourdes...)
- XXX** Portes / passages non accessibles en fauteuil
-** Cheminement conseillé
- Ascenseur : accès tous nvx
- WC accessibles à tous les étages (+ douches au SUAPS)

- B**
- ENTRÉE 1 : SUAPS : Salles Fitness, Yoga, Danse, Judo (rdc / niveau 1)
POLE INTERNATIONAL (niveau 2)
CILEC - Centre Français Langue Étrangère (niveau 2 : adm. / niveau 3 : cours)
 - ~~ENTRÉE 2~~ : Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nv 1)
Foyer CILEC (niveau 3)
- A**
- ENTRÉE 3 : Fac. SHS : ~~Amphi A011/A019/A020 (rdc)~~
Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nx 1/2)
Fac. Arts Plastiques (niveaux 2 / 3)
 - ENTRÉE 4 : Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nv 1)
Fac. ALL : Arts Plastiques (niveaux 2 / 3)
 - ~~ENTRÉE 5~~ : Fac. ALL : Arts Plastiques (niveaux 2 / 3)

Vers
TRÉFILÉRIE
MAISON DE L'UNIVERSITÉ
Tram GRAND'RUE

Carole Bessemy, Atelier de cartographie, Faculté S.H.S. 2015